

Comité syndical du 15 janvier 2025

DL 2025_01/01

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE POUR L'EXERCICE 2025

Le comité syndical de ValOrizon, légalement convoqué le **8 janvier 2025**, s'est réuni, dans la Maison de l'Economie Circulaire à DAMAZAN, le **mercredi 15 janvier à 9h30**, sous la présidence de M. Ludovic BIASOTTO.

CONSEIL DEPARTEMENTAL 47 : Ludovic BIASOTTO, Jacques BILIRIT, Philippe BOUSQUIER, Laurence DUCOS, Sophie GARGOWITSCH, Christine GONZATO-ROQUES, Françoise LAURENT, Valérie TONIN (8) ;

VAL DE GARONNE AGGLOMÉRATION : Marie-France BONNEAU, Daniel BORDENEUVE, Gilbert DUFOURG, Jean-Claude DERC, Alain LERDU, Jacques PIN, Jacques VERDELET (7) ;

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND VILLENEUVOIS : Jacques BORDERIE, Michel LAVILLE, Christelle PRELLON, Jean-Eric ROSIER, Michel BRUYERE (5) ;

SMICTOM LGB : François COLLADO, Henri de COLOMBEL, Christian GIRARDI, Alain LORENZELLI, Didier SOUBIRON (5) ;

FUMEL VALLÉE DU LOT : Didier CAMINADE, Jacques PICCOLI, Jacques SEGALA (3) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BASTIDES EN HAUT AGENAIS PERIGORD : Nathalie FOUNAUD-VEYSSET, Auguste FLORIO (2) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES COTEAUX ET LANDES DE GASCOGNE : Audrey ARMELLINI, Michel PONTTHOREAU (2) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LAUZUN : Jean-Pierre BARJOU, Emilien ROSO (2) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE DURAS : Joël KLEIBER (1) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES LOT ET TOLZAC : Ghislain GOZZERINO (1) ;

Nombre de conseillers en exercice : 36

Présents : Mmes ARMELLINI, BONNEAU, DUCOS, LAURENT et PRELLON, MM. BIASOTTO, BORDENEUVE, BOUSQUIER, BRUYERE, CAMINADE, DE COLOMBEL, DERC, FLORIO, GIRARDI, GOZZERINO, LAVILLE, LORENZELLI, PIN, PONTTHOREAU, ROSO, VERDELET (21)

Représentés : M. BARJOU par M. ROSO, M. BORDERIE par Mme PRELLON, M. COLLADO par M. GIRARDI, Mme FOUNAUD-VEYSSET par M. FLORIO, M. KLEIBER par M. GOZZERINO, M. LERDU par Mme BONNEAU, M. ROSIER par M. LAVILLE, M. SEGALA par M. CAMINADE, M. SOUBIRON par M. de COLOMBEL, Mme TONIN par M. BIASOTTO (10)

Quorum atteint

Secrétaire de séance : M. Michel PONTTHOREAU

Nombre de délégués présents : 21

Représentés : 10

TOTAL : 31

DL 2025_01/01

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE POUR L'EXERCICE 2025

La loi n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République (ATR) prévoit l'organisation et la tenue d'un débat portant sur les orientations budgétaires ainsi que sur les engagements pluriannuels envisagés dans un délai de 2 mois précédant le vote du budget primitif.

Conformément à l'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe), ce rapport permet à l'assemblée délibérante d'être informée de l'évolution de la situation financière de la collectivité et de disposer d'informations sur le contexte économique et réglementaire dans lequel elle évolue. Ce rapport se propose également de préfigurer les priorités affichées dans le budget primitif à venir.

Le contexte et les projets d'investissements établis par les services pour 2025 sur le territoire du syndicat ValOrizon sont présentés pour ouvrir le débat ainsi que les différents scénarii permettant l'élaboration des tarifs 2025 votés lors du prochain comité syndical.

LE COMITÉ SYNDICAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ,

- Article 1 : **PREND ACTE** de la tenue du Débat d'orientation budgétaire au sein du Syndicat ValOrizon en préambule du vote du budget primitif 2025 lors d'un prochain comité syndical ;
- Article 2 : **PREND ACTE** de la présentation du Rapport d'orientation budgétaire ci-annexé sur la base duquel s'est tenu le Débat d'orientation budgétaire.

Résultats des votes

Suffrages exprimés :	31
Pour :	31
Contre :	0
Abstentions :	0

Publication sur le site internet le 15/01/2025

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Le Président,
Ludovic BIASOTTO